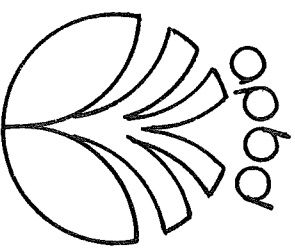


bloc-notes



BONNE ANNÉE

Au sommaire de ce numéro :

janvier 1983 n° 26

I. Cotisations.

II. L'imprimerie : exposition à Namur.

III. Visite organisée pour les membres de l'A.P.B.D., par M. G. Biart.

IV. Section Bibliothèques scientifiques-Docummentation : communiqué du bureau, par Mme M-B. Delattre.

V. Rencontres de Littérature belge.

VI. Prix littéraire du Conseil de la Communauté française.

VII. Prix Versele : communiqué de presse.

VIII. Stage : Il était une fois le conte...

IX. Stage : Atelier des enfants - Centre G. Pompidou à Beaubourg.

X. Centre dramatique pour l'enfance et la jeunesse.

XI. "Vers une nouvelle politique de prêt entre bibliothèques" : compte-rendu du colloque de Nivelles, par M. J-F. Gilmont.

XII. Bibliothèques de jeunesse : compte-rendu d'un voyage d'information et réflexions, par M. B. Cosme.

XIII. L'accès des enfants du Quart Monde aux bibliothèques pour enfants : synthèse des débats et recommandation finale.

XIV. Liste des mémoires présentés dans les écoles de bibliothécaires pour l'année académique 1981 - 1982, par Mme M-B. Delattre

XV. Arrêté de l'Exécutif du 27-12-1982 portant exécution de l'article 12 du décret du 28-2-1978 organisant le service public de la lecture.

XXXXX

I. COTISATIONS.

2

Nous vous invitons à verser le montant de votre cotisation 1983 au compte 068-0510960-88 de l'A.P.B.D. Vous trouverez une formule de versement en annexe.

Les montants de cotisation restent inchangés, c'est-à-dire :

400 F. pour les bibliothécaires-documentalistes à temps-plein
200 F. pour les bibliothécaires-documentalistes à temps-partiel.

D'avance, un grand merci.

Merci aussi à ceux qui ont déjà fait le nécessaire.

XXXXX

II. L'IMPRIMERIE: HISTOIRE ET TECHNIQUES.

La Bibliothèque des Facultés Notre-Dame de la Paix a programmé une série d'expositions destinées à découvrir le livre sous ses multiples facettes. La série a débuté, en 1982, par une exposition sur le papier et ses techniques de fabrication, des origines à nos jours, réalisée grâce à la généreuse collaboration du Musée royal de Mariemont. Aujourd'hui, c'est l'imprimerie, son histoire et ses techniques, qui sont à l'honneur. D'autres expositions viendront initier à l'art de la gravure et de l'illustration, à la reliure, etc...

L'exposition présente des documents imprimés aux différentes époques, du 15e siècle à nos jours, selon les techniques les plus diverses. Des panneaux didactiques, illustrés de gravures, de photographies et de schémas, expliquent les procédés utilisés. Des rayons-layettes contenant des casses de caractères variés, des presses de différents types, des machines à composer et toute une gamme d'instruments permettent de visualiser et de mieux faire saisir toutes les étapes de l'impression.

La présentation des documents et des matériels offre aux groupes, la possibilité de visiter librement l'exposition. Un livret-guide abondamment illustré, en vente à l'accueil, permet aux enseignants de préparer la visite avec leurs élèves. Les responsables de groupes de plus de 15 personnes sont invités à prendre contact, par écrit ou par téléphone, avec la Bibliothèque, quelques jours à l'avance, pour qu'on puisse leur réserver jour et heure dans les meilleures conditions.

L'exposition se tiendra du 31 janvier au 26 mars 1983. Elle est accessible gratuitement tous les jours, sauf les dimanches, de 9h à 20 h, le samedi de 9h à 13h.

Renseignements : Bibliothèque universitaire Moretus Plantin
19, rue Grandgagnage - 5000 Namur
tél. : (081) 22.90.61 ext. 2838.

XXXXX

III. VISITE ORGANISEE.

3

Deux visites de l'exposition " L'imprimerie : histoire et techniques" seront organisées à l'intention des membres de l'A.P.B.D.

Elles s'effectueront sous la conduite de M. Guy Biart, conservateur à la Bibliothèque Moretus Plantin et cheville ouvrière de l'exposition.

dates : samedi 5 mars 1983 à 10 h 30'
vendredi 11 mars 1983 à 18 h.

rendez-vous : hall d'accueil de la Bibliothèque
19, rue Grandgagnage - 5000 Namur

inscription : en renvoyant le talon ci-dessous à
M. Guy Biart
Bibliothèque Moretus Plantin
19, rue Grandgagnage - 5000 Namur.

N.B. Après Namur, l'exposition sera présentée jusqu'au fin juin au Musée royal de Mariemont à Morlanwelz. Des possibilités de visites pour les membres de l'A.P.B.D. seront également prévues.

EXPOSITION IMPRIMERIE - VISITES APBD.

Je soussigné(e) _____

(adresse complète): _____

participerai à la visite du

samedi 5 mars

☐

vendredi 11 mars

☐

Je serai accompagné(e) de _____ personnes.

Signature

IV. SECTION BIBLIOTHEQUES SCIENTIFIQUES-DOCUMENTATION.

4.

Procès-verbal de la réunion du bureau de la section du 19 octobre 1982
par Madame M-B. Delattre, Secrétaire a.i. de la Section.

Présents : M. Gilmont, président.

MM. D'Arras, De Bry, Mme Delattre, MM. Horne et Leseul.

Excusés : Melles Art et Rolin

Absent : M. Lefèvre.

Après avoir souligné deux caractéristiques essentielles de l'APBD, c'est-à-dire : 1) statut d'association professionnelle (⇒ membres engagés à titre personnel et non en tant que représentants des institutions où s'exerce leur activité)

2) possibilités de rencontre entre bibliothécaires de la lecture publique et des bibliothèques scientifiques,
le président retrace le bilan de l'action menée sous les présidences de Melle Michèle Carthé (1977-1980) et de M. Guy Biart (1980-1982).

Plusieurs objectifs furent poursuivis :

1) défense du statut de bibliothécaire gradué (dossiers introduits auprès des différents organismes officiels; communication présentée par Melle Carthé au colloque sur la formation des spécialistes non-universitaires de l'IDST tenu à Bruxelles le 18 février 1979)
valorisation de la fonction du bibliothécaire universitaire (projet de motion relative au statut du personnel scientifique des institutions universitaires)

2) travaux techniques de bibliothéconomie

traduction de la 1ère éd. normalisée révisée de l'ISBD(M) établie en 1980 par M. De Bry et publiée conjointement par l'APBD et l'ADEB
(= Association des documentalistes et bibliothécaires de la province de Liège)

"Les catalogues par auteurs et titres d'anonymes : bibliographie sélective des règles et usages" établie par G. Biart et M-B. Delattre-Druet.
Publication patronnée par l'APBD et publiée par le CLPCF en 1981.

Appui apporté au CLPCF pour l'élaboration des " Règles concernant les vedettes du catalogue par auteurs et titres d'anonymes".

3) organisation de journées d'étude

"L'informatique et la lecture". Journées d'étude organisées à Louvain-la-Neuve les 13 et 14 mars 1981.

"Vers une nouvelle politique de prêts entre bibliothèques". Deuxième journée organisée à Nivelles le 25 novembre 1982.

S'engage ensuite la discussion autour du nouveau programme d'activités de la Section. Au départ des objectifs repris ci-dessus, les propositions suivantes sont retenues :

1) Reconnaissance du statut :

Celui-ci est lié au problème de la formation des bibliothécaires

- Mme Delattre évoque la situation difficile vécue actuellement dans l'enseignement de promotion sociale due à la nouvelle réglementation sur les cumuls et réclame l'attention du bureau sur ce problème
- M. De Bry signale la reprise des travaux de la Commission Formation de l'ABD
- Avant de reprendre les démarches, il est décidé de demander à M. Lefèvre un état de la question et de proposer l'inscription de ce point à l'ordre du jour du prochain Conseil d'administration de l'A.P.B.D.

2) Travaux techniques de bibliothéconomie :

- M. De Bry demande une mise à jour de la bibliographie des règles catalographiques
- Le président insiste sur la nécessité d'organiser des réunions au cours desquelles des questions bibliothéconomiques pourraient être examinées. M. Horne souligne l'actualité du problème de l'informatisation des bibliothèques particulièrement dans le domaine du choix d'un thesaurus, de la définition du format d'échange et des processus d'analyse documentaire.
- Il est décidé de mettre sur pied un groupe de travail qui étudierait le problème au niveau des bibliothèques universitaires et scientifiques et qui envisagerait le relais avec les bibliothèques publiques.
- Les membres présents à la réunion participeront aux travaux du groupe qui sera présidé par M. D'Arras. Des collaborations extérieures (Facultés universitaires de Namur, Université de Liège, Université du travail à Charleroi) seront sollicitées.

La première réunion est fixée au mardi 9 novembre.

3) Journées d'étude :

Le président signale que celles-ci sont organisées sous l'égide d'un Groupe de contact du FNRS qui peut financer deux réunions par an. Il demande aux membres de réfléchir à des propositions de thèmes pour les colloques à venir. Ce point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la section.

4) Revue :

Le président rappelle que la revue "Archives et Bibliothèques de Belgique" de l'AABB a définitivement cessé de paraître et que l'association sera dissoute fin 1982. Il insiste sur l'intérêt pour les bibliothèques francophones de pouvoir disposer d'une publication.

Dans l'immédiat, il est décidé :

- d'alimenter une chronique " documentation professionnelle" dans Bloc-Notes.

Au sommaire de la première figureront les points suivants:

- a) Titres des mémoires présentés aux écoles de bibliothécaires-documentalistes ainsi qu'à la licence Infodoc de l'ULB.
- b) Programme de la section Bibliothèques scientifiques-Docmentation.

- d'envisager une collaboration avec la revue Lectures (CLPCF).

Le problème de la participation au comité de rédaction de Lectures sera soumis au Conseil d'Administration de l'APBD.

M. De Bry suggère la candidature de M. A. Leens pour assurer la coordination entre le groupe de travail chargé de réunir les informations et Lectures.

Le président demande à M. De Bry de prendre contact avec M. Leens.

5) Visites :

Mme Delattre propose l'organisation de visites à l'intention des membres de la section.

Il est décidé d'attendre le début des travaux du groupe de travail "informatique" qui pourra dans le cadre de ses recherches proposer des visites de centres spécialisés.

XXXXXX

V. RENCONTRES DE LITTÉRATURE BELGE.

L'a.s.b.l. Expressions belges organise cinq journées de Rencontres de littérature belge : débats, une anthologie vivante, une foire du livre belge, le musée de la parole, une nuit de cinéma, de nombreuses expositions, un bar accueillant...

Dates : du 22 au 26 février 1983

Lieu : Louvain-La-Neuve

Renseignements : Mmes A. Van Belle et M. Mandy

Rampe du Val 16/303

tél. : (02) 537.76.54

1348 Louvain-la-Neuve

XXXXXX

VI. PRIX LITTÉRAIRE DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE.

Le prix littéraire du Conseil de la Communauté française sera réservé cette année à la poésie (traditionnelle, libre, prose poétique).

L'alternance des genres, selon un système de rotation quinquennale, a été déterminée comme suit :

1983 : poésie

1984 : essais de caractère littéraire

1985 : théâtre

1986 : ouvrages consacrés au patrimoine culturel de la Communauté

1987 : romans, contes, nouvelles.

Le concours est destiné à récompenser par un prix de 100.000 F. un auteur appartenant à la Communauté française de Belgique qui aura fait preuve d'un talent original, dans une oeuvre inédite ou publiée, illustrant la sensibilité de la Communauté ou son patrimoine culturel.

Les oeuvres, manuscrites ou publiées, doivent parvenir en trois exemplaires, pour le 15 avril 1983 au plus tard, au Secrétariat du Jury du prix littéraire, Conseil de la Communauté française - 6, rue de la Loi - 1000 Bruxelles.

Renseignements : Conseil de la Communauté

Madame Humblet

Tél.: (02) 513.79.80 ext. 211

XXXXXX

VII. PRIX BERNARD VERSELE : Communiqué de presse.

" Comme vous le savez peut-être, la Ligue des Familles organise depuis trois ans le prix Bernard Versele de Littérature enfantine avec pour slogan : ' les enfants choisissent eux-mêmes les livres qu'ils trouvent les plus chouettes'.

Nous mettons sur pied les nombreux comités de lecture composés d'enfants de 3 à 5, de 5 à 8, de 8 à 10 et de 10 à 12 ans. Des animations diverses vont donc commencer dès la fin du mois de janvier dans des écoles, des bibliothèques et des ateliers de lecture à Bruxelles et en Wallonie.

Je prends contact avec vous afin de solliciter votre collaboration à cette activité. L'année dernière, quelques 3000 enfants ont composé le jury. Seriez-vous d'accord de réunir dans votre bibliothèque un comité de lecture pour une (ou pour chaque) tranche d'âge, de raconter les livres retenus et d'organiser quelques animations ? "

Renseignements : Mme J. Cassiman

Ligue des familles

127, rue du Trône - 1050 Bruxelles

tél. : (02) 513.19.60 ext. 64

XXXXXX

VIII. STAGE : Il était une fois les contes...

Ce stage de formation, placé sous le parrainage de la Bibliothèque de Froidmont - Section Jeunesse, s'adresse aux éducateurs, parents, animateurs, enseignants et toutes personnes intéressées à raconter et créer des contes.

Dates : du vendredi 18 février 1983 à 18h30 au dimanche 20 février.

Prix : animation, logement et repas : 4.500 F.

Lieu : La Marlagne - Chemin des marronniers à Wépion - Namur.

Animateur : Mme Ghislaine de Sury - Philosophe et psychologue
1, rue des Fusillés - 25 000 Besançon (France)

Nombre maximum de participants : 12 à 15

Renseignements : Mme M. Mallie-Bouquelle
2, avenue Général Ruquoy - 1420 Braine L'Alleud
tél.: (02) 384.57.61

XXXXX

IX. STAGE : Atelier des enfants. - Centre G. Pompidou

La formation 1982-1983 prévoit :

1) Des stages de formation.

Dans le cadre des activités de formation du Centre Pompidou, l'Atelier des enfants organise des stages d'expression artistique à l'intention des enseignants, des animateurs et du personnel éducatif des musées et des bibliothèques, qui travaillent ou souhaitent travailler avec des enfants.

Ces stages, centrés sur une activité plastique ou un mode d'expression précis, conduisent à une réflexion sur les différentes approches et pratiques possibles de l'animation avec les enfants.

Ces stages sont payants et durent 3 à 5 jours.

2) Des stages pratiques d'animation.

Les stagiaires sont intégrés à l'équipe d'animation, ils participent à l'élaboration des projets et aux animations de nos trois ateliers : arts plastiques, audiovisuel et expression corporelle.

Ces stages sont gratuits et réservés en priorité aux étudiants ou animateurs en fin de cycle d'études et au personnel des musées de province et de l'étranger.

Ces stages durent 5 semaines environ.

Renseignements : Centre G. Pompidou - Beaubourg
Atelier des enfants
tél.: 277.12.33 ext. 48-96

XXXXX

X. CENTRE DRAMATIQUE POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE.

A l'initiative de la ville de La Louvière, de la province de Hainaut, des représentants des Centres culturels de Tournai, Arlon, Gembloux, Liège, Seraing, du Brabant wallon et de quatre compagnies de théâtre pour enfants (Guimbarde, Isocèle, Benjamin et Ecole Buissonnière) vient d'être créé à Strépy-Bracquegnies, un Centre dramatique de Wallonie pour l'Enfance et la Jeunesse.

La direction artistique du Centre est confiée aux quatre compagnies qui ont décidé de se regrouper pour avoir un lieu bien équipé où programmer les productions qui demandent une infrastructure technique, mais surtout, pour pouvoir offrir aux enfants, une plus grande diversité de spectacles de meilleure qualité, pour pouvoir effectuer un véritable travail d'animation dans les écoles, organiser des stages de formation destinés aux enseignants, des ateliers permanents (musique, danse, écriture etc...) afin d'améliorer le rapport public-théâtre et casser l'isolement des disciplines artistiques.

Le souci d'implantation régionale étendue à toute la Wallonie a poussé les promoteurs de ce projet à concevoir ce centre comme une sorte de Maison de la Culture itinérante et à y associer ainsi toute une série de personnes représentatives de la vie culturelle wallonne et qui développent depuis plusieurs années dans leur région une activité en faveur du théâtre pour l'enfance et la jeunesse.

Les spectacles sont programmés pour les enfants d'école maternelle et primaire, pendant les heures scolaires : au Théâtre communal de La Louvière et au Centre dramatique de Wallonie pour l'enfance et la jeunesse à Strépy-Bracquegnies et en séance " tout public ", le samedi après-midi.

Renseignements : Mme M-CI. Tonneaux
83, rue des Canadiens - 7060 Strépy-Bracquegnies
tél.: (064) 66.57.07

XXXXX

XI. VERS UNE NOUVELLE POLITIQUE DU PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES.

Deuxième journée d'études Documentation scientifique et lecture publique. Colloque tenu à Nivelles le 25 novembre 1982.

Compte-rendu par M. Jean-François Gilmont, président de la Section Bibliothèques scientifiques - documentation.

L'APBD et la section française de l'AABB ont organisé conjointement leur 2ème journée d'études. Comme à Louvain-la-Neuve en 1981, cette journée a reçu le patronage du Groupe de contact F.N.R.S. "Documentation scientifique et lecture publique" ainsi que l'appui logistique du Centre de lecture publique de la Communauté française (CLPCF).

La journée d'études a débuté vers 10 h. sous la direction de M. Marc Lefèvre, président de l'A.P.B.D. Près de 200 participants étaient réunis dans la grande salle du Centre culturel " Waux Hall " de Nivelles. Ils venaient de toutes les bibliothèques tant publiques que scientifiques de la Communauté française de Belgique.

En accueillant les participants, le président de séance a rappelé l'objet du colloque : étudier les possibilités de relais entre le secteur scientifique et universitaire et le secteur de la lecture publique; confronter les réalisations du réseau public avec la situation des centres de documentation privés et faciliter le prêt par la recension et l'étude des instruments permettant la localisation des documents.

M. Alain Leens, de la Bibliothèque centrale de la ville de Liège, a précisé le cadre général des débats. Il a rappelé les conditions dans lesquelles un prêt entre bibliothèques peut se développer. La situation existant en Belgique est celle de petits réseaux locaux sans grande cohérence. La mise en place d'un système intégré ne suppose pas seulement l'obtention de moyens financiers de la part des pouvoirs publics, il faut encore réaliser parmi les bibliothécaires un changement de mentalités. Ils doivent abandonner leurs usages locaux trop particuliers pour se soumettre à des normes générales; ils doivent apprendre à agir en fonction des besoins de leurs lecteurs immédiats, tout autant que ceux des institutions voisines. Le lien entre le prêt et les catalogues collectifs est également essentiel.

M. Julien Van Borm, de la Bibliothèque de l'Universitaire Instelling Antwerpen (UIA) a ensuite décrit les principaux types d'organisation de ce prêt. Il a ramené les systèmes existants à 4 modèles :

1. le système centralisé et unique, tel qu'il fonctionne en Grande-Bretagne : une seule bibliothèque du pays est chargée de répondre à toutes les demandes de prêt; un budget d'acquisitions adéquat lui est alloué.
2. le système centralisé mais diversifié, qui s'appuie sur quelques grandes bibliothèques dont le potentiel d'achat est renforcé. C'est le cas des Pays-Bas.
3. le système décentralisé programmé, tel qu'on le rencontre en Allemagne fédérale. Le pays a été divisé en sept régions; chacune d'entre elles dispose d'un catalogue collectif qui permet de répondre rapidement aux demandes de prêts.
4. la décentralisation non programmée, qui existe en Belgique et en France.

Après avoir fourni une évaluation du coût et de l'efficacité de chaque système, il envisage l'évolution future à partir du modèle américain. De vastes organisations de catalogues collectifs informatisés s'y sont développés en organisations de prêts interbibliothèques d'autant plus efficaces que l'on ne demande un ouvrage qu'après s'être assuré de sa présence dans l'institution sollicitée.

Les deux exposés suivants ont montré, dans le concret, comment fonctionne le prêt dans deux bibliothèques universitaires belges.

Mme Hilda Cuypers, du Centre de gestion des bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles a présenté le service de prêt de son institution. Elle a énuméré les opérations qu'entraîne une demande de prêt. A côté des démarches administratives techniques, il y a un moment spécialement délicat : celui du choix de l'institution à solliciter. Faut de catalogues collectifs, cela reste une affaire de flair et d'expérience.

Mme Anne-Marie Bogaert-Damin, de la Bibliothèque des Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur, a expliqué l'organisation en vigüeur à la Bibliothèque Moretus Plantin. Son exposé, complémentaire du précédent, aboutissait aux mêmes conclusions. Elle a souligné, en particulier, l'efficacité du recours à certaines bibliothèques étrangères. Elle a également présenté le règlement de prêt que vient de mettre au point la Conférence des conservateurs en chef des bibliothèques universitaires.

Le directeur du Centre de lecture publique de la Communauté française de Belgique, M. André Canonne, a décrit la situation du prêt dans le réseau des bibliothèques de lecture publique. Il a surtout présenté les objectifs du CLPCF.

Celui-ci doit tenter de rationaliser et d'accroître les relations qui existent déjà entre bibliothèques publiques. Le réseau, dont la constitution a été décidée, prend la forme d'une hiérarchie de bibliothèques où les plus riches se doivent de prêter aux bibliothèques aux fonds plus modestes. Ce travail doit être réalisé sans rien déshumaniser. La crise économique et, plus encore, la crise de société que nous vivons accueillent les bibliothécaires à la créativité. A eux de répondre à ce défi : tout lecteur a droit au document !

Deux exposés complémentaires ont complété ce tableau des bibliothèques de lecture publique. M. Parent, de la Bibliothèque communale de Namur, a souligné les difficultés auxquelles se heurtent ceux qui veulent emprunter. Il a demandé une unification des systèmes de prêt et, si possible, des catalogues. Il a demandé, pour finir, s'il était préférable de recourir à des solutions régionale ou centralisée. De son côté, M. Yvan Simon, du Service des affaires culturelles de la Province de Liège, a évoqué quelques problèmes qui se posent à celui qui prête. Il lui faut tenter de répondre aux besoins les plus divers et donc d'élaborer une politique d'achat très diversifiée. Parfois, il lui revient de dissuader des demandes farfelues ou, au contraire, de privilégier des besoins plus urgents. Il doit aussi veiller à faire rentrer les prêts dans les délais prévus.

Après un repas pris en commun, l'après-midi a débuté par l'exposé de M. Gérard Dubois, de l'Association belge de documentation (A.B.D.). Il a traité des exigences des centres documentaires privés face à la recherche des documents. Son analyse était basée sur une enquête récente; elle avait pour but d'évaluer le fonctionnement du prêt dans les centres de documentation au service de l'industrie. Il a dégagé les trois facteurs qui président au choix de l'institution prêteuse : la fiabilité, c'est-à-dire la garantie d'obtenir le document demandé; le délai dans lequel le document est obtenu; enfin, le prix demandé par l'institution pour le service rendu. L'enquête a montré que l'importance relative attribuée à chaque facteur suit l'ordre proposé dans l'énumération : la fiabilité est l'élément déterminant du choix, le délai vient ensuite et le prix n'intervient qu'en dernier lieu. L'orateur a aussi relevé que les institutions belges, à l'exception du Comité Industrie de l'A.B.D., sont peu sollicitées comparativement à plusieurs grands centres étrangers.

Mme Marie-Blanche Delattre-Druet, du Musée royal de Mariemont, a ensuite commenté les notes bibliographiques qu'elle a rédigées en collaboration avec M. J. Fierain et qui ont été remises aux participants. Comme le prêt entre les bibliothèques suppose une connaissance, au moins approximative, des fonds sollicités, il est essentiel de recenser les instruments de travail les concernant. La bibliographie présente successivement les répertoires de périodiques et de monographies. Elle inclut un tour d'horizon détaillé des catalogues de périodiques des bibliothèques universitaires belges.

L'évocation de cette bibliographie fournit l'occasion de signaler que les participants au colloque ont reçu une autre introduction bibliographique rédigée à leur intention. Mme Eliane Dubois, MM. Jean-Michel Keutgens, Thierry De Bry et Alain Leens, de l'Association des Documentalistes et Bibliothécaires de la Province de Liège (ADEB-Lg) ont réuni la liste des travaux consacrés au prêt interbibliothèques parus de 1978 à 1982. Chaque travail est présenté dans un bref résumé. Cela représente un travail de 55 pages dactylographiées.

Les échanges de vues qui ont suivi ces exposés ont porté sur plusieurs questions. Il y a eu, tout d'abord, quelques précisions apportées par des orateurs et des auditeurs sur diverses estimations chiffrées, en particulier sur les tarifs pratiqués par des institutions prêteuses.

MM. J. Van Borm, G. Dubois ainsi que M. R. Lelangue, de la Bibliothèque de la Faculté polytechnique de Mons, sont intervenus sur ces points. M. Marc Walckiers, de l'Université catholique de Louvain, a émis de sérieuses réserves sur l'efficacité du prêt interuniversitaire et il a plaidé pour un système de facturation des services prestés à l'extérieur. M. Jean Germain, Conservateur à l'Université catholique de Louvain, a envisagé sous un angle plus optimiste les statistiques de prêt entre bibliothèques universitaires. En dehors de cette mise au point, la discussion a surtout porté sur la facturation du prêt entre bibliothèques. Mme Eugénie Cosyns-Verhaegen, bibliothécaire à l'hôpital psychiatrique "Chêne aux Haies" de Mons, a plaidé pour la gratuité des services rendus par les bibliothèques; son intervention, assez vibrante, a suscité de nombreux applaudissements de l'assemblée. MM. Paul Goret, Conservateur en chef de l'Université de Liège, et J. Van Borm se sont prononcés au contraire pour une tarification modérée, soulignant les difficultés économiques rencontrées par les Universités.

M. Ch. Coninx, de la Vrije Universiteit Brussel, a fait remarquer que les débats de la journée se sont limités davantage à dresser le bilan de la situation qu'à ouvrir la voie vers une nouvelle politique du prêt. Enfin, M. René Marchandise, Inspecteur du Ministère de la Communauté française, a souligné combien le service de la lecture publique reste un parent pauvre, dans la réalité tout autant que dans les débats de la journée d'études. Les chiffres cités à propos des institutions universitaires sont sans commune mesure avec ceux que connaissent les petites bibliothèques rurales dont le fonctionnement est souvent basé sur le bénévolat du personnel.

Ayant été chargé de proposer quelques conclusions, j'ai tout d'abord souligné le succès de ces journées d'études mises en route en 1980. Elles prouvent le besoin de rencontres des bibliothécaires. La présence de 180 participants est une invitation à poursuivre cette voie.

Le thème des débats a montré le lien qui unit tous les problèmes essentiels de la documentation : du prêt entre bibliothèques, on passe automatiquement aux questions de catalographie partagée et à l'information de la gestion des bibliothèques. Le problème bien concret de la circulation des documents dans notre Communauté exige que l'on envisage deux types de solutions. A court terme, il convient de multiplier les solutions pratiques basées surtout sur de meilleures relations entre les responsables. Cela n'empêche pas de tenter de mettre en place à long terme une coordination fondée sur des instruments communs qui évite tout tâtonnement dans le prêt. Comme l'avait souligné l'un des orateurs, ces solutions doivent être élaborées en tenant compte et du facteur économique et du facteur humain. Il ne faut jamais laisser le technocrate écraser l'homme.

La remarque d'un participant sur les limites du colloque, constatant que celui-ci a plus dressé un bilan que jeté les bases d'une nouvelle politique de prêt, invite à un prolongement. Les organisateurs de cette deuxième journée d'études vont donc inviter les participants du colloque à reprendre les débats en petits groupes. Après un travail à la base, il devrait être possible de tenter une synthèse plus originale.

C'est en remerciant participants et organisateurs que M. Marc Lefèvre clôt la réunion vers 16 h 30.

XXXXX

Compte-rendu du voyage à Paris du 26 au 30 avril 1982, par
M. Benoît Cosme - bibliothécaire à Virton.

1) Buts du voyage.

Chargé de l'implantation d'une bibliothèque principale dans les
arrondissements d'Arlon et de Virton et, prioritairement de la
section jeunesse à Virton, il semblait intéressant de m'inspirer
de réalisations et d'expériences tant belges qu' étrangères.

Mon intention première était de pouvoir travailler pendant une
semaine à la bibliothèque "La joie par les livres" à Clamart. En
effet, je pense que l'on ne connaît bien une institution que si l'on
y vit quelques jours : le comment et le pourquoi des choses n'apparais-
sent clairement qu'à partir du moment où l'on les utilise.

Malheureusement, "La joie par les livres", en raison d'un
manque de personnel, n'a pu répondre à mon souhait. Melle Merlet
m'a alors suggéré de prendre contact avec les bibliothèques
"L'heure joyeuse" et "Bufon". Le Centre d'échanges interna-
tionaux, de son côté, a tenu à ce que je visite le Centre de
Beaumont et l'Union nationale Culture et bibliothèques pour tous.

Les informations que je voulais retirer de ce voyage étaient à
la fois d'ordre technique (organisation matérielle de la bibliothèque)
et d'ordre culturel (quelles animations peut-on organiser...)

2) Impressions marquantes.

a) L'encadrement.

Le personnel des bibliothèques visitées est presque exclusivement
féminin. La visite de cinq bibliothèques seulement ne me permet pas de
généraliser, mais ...

- (Note : - les 1800 bibliothèques de l'Union nationale Culture
et bibliothèques pour tous, sont tenues exclusi-
vement par des femmes - 7000 bibliothécaires -
- "... je vois que les bibliothécaires d'enfants,
comme les psychologues auxquelles j'ai l'habitude
d'enseigner, sont majoritairement des femmes. Il est
aisé d'en deviner la raison : les bibliothécaires sont
sans doute modestement payés (...) mais la féminini-
sation d'une profession quelle qu'en soit la cause,
a des conséquences multiples. Ce sera un thème de
réflexion pour un autre jour." Colette Chiland :
- La place du livre dans le développement de l'enfant.
in : La revue des livres pour enfants n° 66, mai-
juin 1979.

A la bibliothèque "Bufon", une classe maternelle a l'habitude de
fréquenter régulièrement la bibliothèque. Cette classe mixte, accom-
pagnée de son institutrice, est prise en charge dès son arrivée par la
bibliothécaire.

La bibliothécaire raconte un livre aux enfants qui, une fois la lecture terminée, sont libres de vaquer à l'intérieur de la bibliothèque.

Beaucoup d'enfants choisissent très rapidement un livre et demandent à leur institutrice ou à la bibliothécaire de leur raconter le livre. Une dizaine d'enfants sont venus spontanément me demander de leur raconter une histoire.

Cette anecdote m'a amené à me poser quelques questions :

- Les enfants dès leur plus jeune âge sont la plupart du temps beaucoup plus en contact avec des femmes qu'avec des hommes : la maman, la gardienne, la puéricultrice, l'institutrice maternelle, l'institutrice primaire... Le modèle masculin, malgré l'apparition encore timide des "nouveaux pères" semble assez effacé. Cette situation ne risque-t-elle pas d'avoir à long terme, des répercussions psychologiques défavorables ?

- Cette constatation m'a conduit à poser la question suivante : Pourquoi, dans les bibliothèques pour enfants, n'y a-t-il que des femmes ?

Une réponse possible me vient à l'esprit :

Traditionnellement, les professions où les femmes sont majoritaires sont des professions axées sur des activités sociales demandant dévouement et abnégation et/ou délaissées par les hommes parce que le statut social et pécuniaire est peu intéressant ou en régression.

Les bibliothèques pour enfants sont encore trop souvent considérées comme secondaires par rapport aux sections adultes, ceci expliquant peut-être cela.

Ce dernier point m'amène à livrer quelques réflexions au sujet de la politique à suivre quant aux bibliothèques destinées à la jeunesse :

Sur l'ensemble de la population, un très faible pourcentage fréquente les bibliothèques. Si l'on peut estimer à 10 % la population adulte fréquentant les bibliothèques, la population en âge de scolarité peut atteindre 20 à 25 %. Le double de fréquentation pour un effort d'investissement beaucoup moindre !

S'il y a peu de lecteurs adultes c'est qu'il y a très peu de lecteurs jeunes car, dès que la scolarité est terminée, l'obligation de lire ne joue plus.

Cette situation me semble due à trois choses :

- trop d'adultes refusent aux enfants en bas âge le plaisir de "jouer" avec un livre sous prétexte qu'on ne "lit" un livre que lorsque l'on sait lire.
- l'école, trop souvent, n'utilise encore le livre que comme outil de travail. Bien souvent, les enfants n'entrent en contact avec le livre qu'à l'école et cette entrée en contact n'est pas toujours agréable.

- Les futurs enseignants ne connaissent que très peu la littérature de jeunesse. Aucune formation ni même approche n'est donnée aux futurs instituteurs.

Donc, si l'on veut modifier favorablement la relation de la population avec le livre, il faut : 15.

- 1) augmenter considérablement l'effort en faveur des bibliothèques pour enfants quant au nombre d'ouvrages et à la qualité de ces ouvrages. L'élitisme, au sens où on l'entend le plus couramment, ne joue absolument pas au niveau du livre pour enfants.
- 2) autoriser et encourager l'accès de la bibliothèque aux très jeunes enfants. Le " livre-jouet " est une réalité.
- 3) prévoir au niveau de la formation des futurs enseignants (enseignements maternel et primaire), à défaut d'un cours, une information sur les livres pour enfants.
- 4) choisir des bibliothécaires qui aiment les livres pour enfants et qui prennent plaisir à les lire. L'exemple de l'adulte est prépondérant.
- 5) organiser une animation régulière autour du livre pour permettre à l'enfant de découvrir des ouvrages qu'il ne choisirait pas de lui-même et les possibilités multiples de lecture (lecture solitaire, lecture en groupe, lecture racontée, lecture par l'expression : marionnettes, danse, dessin, etc...)

b) " La lecture pour le plaisir "

Dans toutes les bibliothèques visitées, j'ai été heureusement surpris par l'importance accordée à la " lecture pour le plaisir ". Cette volonté de promouvoir ce type de lecture peut s'expliquer par les raisons suivantes :

- 1) Il ne peut y avoir de véritable lecture que s'il y a plaisir.
A "La joie par les livres", on insiste très fort sur le fait qu'il faut mettre les enfants dès leur plus jeune âge en contact avec le livre afin d'éviter la possibilité d'un blocage intervenant lors du contact avec l'école. Les responsables sont d'ailleurs très frappés de voir que les enfants très jeunes sont très curieux et posent beaucoup de questions alors que dès qu'ils sont en âge de scolarité leur curiosité semble émoussée. Il semble que tous les enfants avant leur scolarité aiment les livres alors qu'en âge scolaire, un certain nombre arrive à détester les livres.
Cette "lecture pour le plaisir" peut difficilement être rencontrée dans les ouvrages dits documentaires, la fonction principale de ces livres étant d'apporter des informations.
- 2) Cette volonté de promouvoir " la lecture pour le plaisir " provient aussi d'une réaction vis-à-vis de certains enseignants et parents pour lesquels l'acquisition des connaissances est primordiale et, de ce fait, n'acceptent que la lecture d'ouvrages dits instructifs.
A la vérité, cette réaction est parfois outrée, de l'avis même des bibliothécaires. Ceux-ci ne sont pas 'anti-instructifs' mais ils disent qu'il faut attribuer à chaque type d'ouvrages sa propre fonction et que, de plus, le critère qualité est primordial.
Les ouvrages documentaires ou pseudo-documentaires ne sont pas toujours des réussites (inexactitudes, mauvaises traductions...).
D'autre part, l'édition francophone a la fâcheuse habitude de présenter les documentaires pour enfants sur un mode encyclopédique.
Ce type de présentation semble ne pas correspondre aux besoins exprimés par les enfants qui ont plutôt des demandes spécifiques.

De plus, il faudrait s'entendre sur la signification du terme 'lire'. On ne 'lit' pas un roman comme on 'lit' un annuaire. Le documentaire est 'consulté' pour apporter une réponse à une question précise ou est 'lu' pour avoir une idée générale sur un sujet donné. Dans la pratique, en tout cas, il semble que les 'mauvais lecteurs' préférèrent les documentaires aux ouvrages de fiction : ils sont plus faciles à 'lire'; en fait, ils sont surtout feuilletés. Pire encore, une bonne utilisation du documentaire exige une 'clé' que les enseignants, les parents, les bibliothécaires doivent procurer sous peine d'inefficacité alors que l'expérience montre que cette 'clé' n'est pas souvent comprise par les adultes eux-mêmes.

c) Le conte dans les bibliothèques.

L'importance accordée à la narration de contes m'a fortement surpris. Ce que j'avais pris pour un engouement passager, une mode 'rétro', semble en fait correspondre à un réel besoin.

En effet, notre rythme de vie laisse de moins en moins de place à un temps libre consacré à la communication entre les enfants et les adultes. Cette situation est ressentie encore de façon plus aiguë dans les grandes villes. Le fait de raconter une histoire permet à la fois une rencontre entre le narrateur et l'auditeur et fait appel à l'imagination de l'auditeur trop souvent sollicité par la réalité.

A souligner qu'il est important de raconter l'histoire - et non pas de la lire - pour arriver à un réel échange.

d) Essai de parallélisme France-Belgique.

Je livre ici quelques notes sur une comparaison rapide entre les conceptions belge et française du travail en bibliothèque :

1) J'ai l'impression que les Français ont une imagination débordante mais que, lorsqu'il s'agit de passer de la conception à la réalisation, l'aspect technique est un peu bâclé. Par contre, les Belges me paraissent plus timorés et l'aspect technique de la réalisation les préoccupe tellement qu'ils finissent par oublier les buts poursuivis.

2) En France comme en Belgique, il semble que les moyens d'évaluation qualitative du travail fourni soient inexistantes. Pourtant, il serait plus qu'utile de connaître l'impact sur le public des activités organisées. Par exemple, est-ce qu'une animation du type atelier de marionnettes a un impact suffisant sur la lecture pour justifier le temps consacré à cette animation ? Mais si cette activité a une répercussion favorable sur une seule personne, cela peut-il justifier sa suppression ? Il n'empêche que, même dans un domaine aussi personnel que la lecture, les bibliothécaires devraient avoir des outils d'évaluation autres que quantitatifs.

3) Ce dernier point, entre autres, m'amène aussi à évoquer l'existence d'un centre de recherches. Lorsqu'on veut progresser dans un secteur quel qu'il soit, on est amené à réfléchir sur les buts poursuivis et les moyens nécessaires à leur réalisation. On est amené aussi à innover pour s'adapter aux conditions du moment (concurrence des autres media, mode, situation sociale et culturelle etc...)

Dans ce but, un centre de recherches francophone européen (Belgique, France, Suisse, Luxembourg) pourrait jouer un rôle très important tant dans le domaine de la technique que dans le domaine de l'animation, des services à rendre au public... Ce Centre international devrait permettre de favoriser les contacts entre pays et surtout permettre de répartir la charge financière entre quatre pays.

3) Conclusions.

Ce voyage m'a permis de retirer un certain nombre d'enseignements dont j'ai parlé au chapitre 2) "Impressions marquantes".

Les visites individuelles de bibliothèques m'ont laissé sur ma faim dans la mesure où une visite de quelques heures ne permet pas d'appréhender la réalité profonde de la vie de l'institution.

L'information venant de France est très bonne (Lecture-Jeunesse, Livres Jeunes Aujourd'hui, la Revue des livres pour enfants, Nous voulons lire, Livres service jeunesse, Trousses-livres...) et permet de suivre l'actualité aussi bien de l'édition que de la vie des bibliothèques, des expériences en cours etc... J'avais lu tellement d'articles avant mon voyage que j'ai eu l'impression de n'avoir plus rien à découvrir. Et à ce sujet, il me semble que les bibliothécaires des sections 'Enfants' de la Communauté française de Belgique auraient un gros effort à fournir au niveau du devenir de la lecture publique à l'intention des jeunes : conception, réflexions, communications d'expériences, recyclages, tables rondes... et circulation de l'information.

L'association "La joie par les livres" organise régulièrement des stages et des sessions de formation à l'intention des formateurs. La Communauté française ne pourrait-elle pas prendre contact avec "La joie par les livres" pour assurer à un certain nombre de bibliothécaires pour la jeunesse une formation que ces bibliothécaires pourraient rediffuser sur le plan provincial ou régional ?

Les bibliothèques visitées m'ont laissé l'impression qu'il existait une volonté réelle de sortir les bibliothèques pour enfants de leur rôle de second plan et qu'une unité de conception et d'action est en train de se réaliser mais que, comme partout, les problèmes budgétaires et de personnel retardent l'éclosion de ce renouveau.

4) Liste des bibliothèques visitées.

- Bibliothèque pour enfants du Centre Pompidou à Beaubourg
accueil par Mme Clerc, conservateur.
- Bibliothèque publique du Centre Pompidou à Beaubourg
accueil par M. Plassard.
- Union nationale culture et bibliothèques pour tous
63, rue de Varenne - 75007 Paris
accueil par Mme Riembault, présidente
- Bibliothèque Culture et bibliothèques pour tous
66, rue du Cherche-Midi - Paris
- Bibliothèque pour enfants Culture et bibliothèques pour tous
32, Grande Rue - 92380 Garches
accueil par Mme Le Floc'h.
- L'heure joyeuse
6-12, rue des Prêtres-Saint-Séverin - 75005 Paris
accueil par Mme Tenier.

- Bibliothèque "Buffon"
15bis, rue Buffon - 75005 Paris
- La joie par les livres
rue de Champagne - Cité de la plaine - 92140 Clamart.

XXXXX

XIII. L'ACCES DES ENFANTS DU QUART MONDE AUX BIBLIOTHEQUES POUR ENFANTS.

Séminaire tenu à Pierrelaye les 29 et 30 septembre et 1er octobre 1982; synthèse des débats et éléments essentiels de la recommandation finale.

Les 29, 30 septembre et 1er octobre 1982, a eu lieu au siège du Mouvement International ATD Quart Monde, à Pierrelaye (France), un séminaire qui a réuni des participants venus de huit pays d'Europe : bibliothécaires, conservateurs de bibliothèques, représentants d'instances publiques et non-gouvernementales nationales et internationales, permanents du mouvement ATD Quart Monde travaillant avec des enfants sous-prolétaires et leurs familles dans le cadre du 'Savoir dans la rue'.

Ils ont cherché ensemble comment le vécu, les besoins, les attentes, les aspirations des enfants les plus défavorisés et de leurs familles pouvaient être inspirateurs de nouvelles pratiques pour les professionnels du livre, les responsables de la politique du livre et tous les organismes concernés. Il est apparu que des actions dont les orientations s'inscrivent dans une connaissance dynamique des milieux défavorisés peuvent être bénéfiques à tous les enfants.

Ce séminaire s'est déroulé en trois étapes.

Au cours de la première journée placée sous la présidence de M. John Welch, Staff Inspector for English à Londres, les participants se sont mis en état de connaissance des enfants du Quart Monde, c.à.d. des enfants de ces millions de travailleurs paupérisés qui sont privés de la solidarité nationale, exclus de toute participation à la vie sociale, politique et culturelle du pays.

Ils ont constaté que ces enfants subissent une injustice profonde : ayant plus que quiconque besoin du livre et des bibliothèques parce que vivant dans une grande pauvreté culturelle, ils en sont la plupart du temps privés. Et ils traduisent leur soif de participer par différentes attitudes qui sont trop souvent perçues comme agressivité ou désintérêt.

Enfants de la rue, enfants défavorisés, peu d'entre eux fréquentent la bibliothèque. Des éléments ont été apportés permettant de connaître davantage les parents et le milieu de l'enfant, telle cette confiance d'un père de famille : "Je me souviens, quand j'étais petit, j'étais placé chez un paysan et, le soir, quand j'allais chercher les bêtes, je me rappelle comme je regardais le ciel et comme j'étais impressionné par les étoiles. Mais je devais me faire mon idée tout seul là-dessus parce que personne ne m'expliquait : je n'étais pas là pour ça".

Suite à l'intervention d'une participante signalant le danger d'une connaissance figée, sommaire et trop libre d'accès, un débat s'est instauré pour mieux cerner quelle connaissance promouvoir dans le cadre d'une lutte contre la misère : une connaissance qui soit réponse à la volonté des travailleurs les plus pauvres d'être connus et reconnus, une connaissance qui soit partage d'expériences de vie en vue d'un refus commun de l'exclusion.

Parvenir à cette connaissance nécessite un véritable échange dans la durée, un regard qui dépasse l'anecdote pour remonter aux causes et provoquer l'engagement aux côtés des plus pauvres. Cela renvoie à une définition plus large de ce qu'est le savoir pour les plus pauvres : " Comprendre ce que l'on est, ce qu'on vit pour le partager avec d'autres".

En toile de fond de cette réflexion sur les enfants du Quart Monde était présente la demande de M. Joseph Wrésinski, fondateur du Mouvement : les bibliothèques, les organismes culturels et les institutions doivent ouvrir aux enfants très défavorisés l'accès à un métier, seule voie qui leur permette de rejoindre le monde ouvrier dont leur milieu est exclu, seule voie qui puisse leur donner la dignité, la liberté et faire d'eux des hommes de justice.

Quelques questions étaient sous-jacentes à l'échange : quelle connaissance les professionnels du livre ont-ils des aspirations, des besoins des enfants fréquentant la bibliothèque et de leurs différents milieux, particulièrement des milieux défavorisés ? Quelle sorte de connaissance promouvoir ? Est-il possible d'aller au-delà d'une connaissance immédiate sur chaque enfant ? Comment les bibliothèques et les organismes culturels qui sont par nature des services publics, donc des services pour tous, peuvent-ils donner une place réelle à ceux qui en ont le plus besoin ?

Au cours de la seconde journée du Séminaire, placée sous la présidence de Mme Geneviève Patte, responsable de 'La joie par les livres', les participants ont présenté des expériences permettant aux enfants du Quart Monde d'avoir une place réelle dans les bibliothèques.

Ils ont d'abord fait un certain nombre de constatations : pour les bibliothécaires, toucher tous les lecteurs, entre autres les enfants, et ceux qui ne savent pas lire est une notion relativement récente, mais qui se généralise. Ainsi, la section de bibliothèques pour enfants de l'IFLA a décidé, lors du congrès annuel de la Fédération en 1980 à Manille, d'inscrire les enfants les plus défavorisés comme groupe prioritaire dans son plan à moyen terme. Se mettre à l'écoute du plus démuné oblige à innover, à trouver des méthodes pouvant être utiles à l'ensemble des enfants.

Puis des expériences réalisées avec des enfants du Quart Monde ont été présentées. De l'échange sont ressortis de nombreux points forts. En voici quelques-uns : les enfants du Quart Monde sont sensibles plus que d'autres à l'attention, à la disponibilité, à la compétence des bibliothécaires; ils doivent rencontrer la culture de leur temps, le monde de la littérature et de l'art. Dans cette perspective, la lecture ne doit pas rester uniquement cantonnée à l'école, elle doit être l'affaire de tous. Pour ce faire, il faut aller vers l'enfant, le rejoindre là où il vit, collaborer avec des associations qui sont proches de lui.

Le Conservateur de la bibliothèque de Caen a particulièrement insisté sur cette collaboration, vocation naturelle de la bibliothèque.

20.

Une permanente du Mouvement a présenté l'action du 'Savoir dans la rue', action spécifique dont l'objectif est d'apporter le livre et les moyens du savoir au coeur de la vie des enfants les plus pauvres, de leurs familles et de leur milieu. Elle a rappelé les principes qui sous-tendent cette action depuis les années soixante : aller en priorité à la rencontre des plus pauvres, avoir une démarche de connaissance et de compréhension des enfants et de leur milieu, associer le quartier à la vie et à l'avenir de la bibliothèque de rue et du pivot culturel.

Une représentante de l'Unesco a ensuite insisté sur le rôle irremplaçable du livre, instrument privilégié de connaissance, de réflexion et d'expérience, et sur la nécessité de créer un environnement favorable à la lecture dès l'âge pré-scolaire.

M. Welch a mis en évidence le rôle des parents dans le processus d'apprentissage de la lecture par les enfants. Un chercheur en sciences du langage a précisé que l'action des parents dans ce processus est capitale dès le plus jeune âge. D'autres participants ont appuyé sur l'importance d'inclure non seulement les parents, mais aussi le milieu dans la motivation à la lecture.

Des questions de fond se sont posées à cette étape : quelle collaboration mettre en oeuvre pour que soit créé un environnement du livre et de la lecture dès l'âge pré-scolaire, au sein des écoles et des familles ?

Comment partager les expériences menées avec les plus défavorisés afin de tirer des leçons aussi bien des réussites que des échecs ?

Il est important que les enfants du Quart Monde se reconnaissent dans les livres qui leur sont proposés. Trouve-t-on assez de livres qui reflètent les valeurs du monde ouvrier et la vie des plus pauvres dans toute sa dignité ?

La formation que reçoivent les bibliothécaires est-elle suffisante pour leur permettre d'entrer en dialogue avec ceux qui ont le plus besoin du livre ? La participation des associations privées et du bénévolat s'inscrit automatiquement dans la perspective d'une bibliothèque hors-les-murs. Ne doivent-ils pas avoir un rôle moteur, un rôle d'avant-garde ?

Au cours de la troisième journée de ce séminaire placée sous la présidence de M. Bertrand Bureau, responsable du Bureau du Mouvement, les participants ont élaboré une Recommandation reprenant les points essentiels pour permettre une réelle participation des enfants du Quart Monde aux bibliothèques pour enfants.

Cette Recommandation souligne l'exclusion culturelle de toute une couche de population, le rôle fondamental que peuvent jouer les bibliothécaires, les bibliothèques et le livre, outil d'expression et de communication, dans l'accès de cette population au savoir et à la vie culturelle. Elle insiste sur la nécessaire prise en compte des besoins et des aspirations non seulement des enfants des travailleurs les plus exclus, mais aussi de leurs familles et de leur milieu qui doivent être considérés comme les premiers acteurs de leur participation effective au monde ouvrier.

Elle rappelle qu'une clé du changement dans le domaine de la lecture publique pour tous est la formation des bibliothécaires à la connaissance des milieux pauvres et à la concertation avec eux.

En conclusion du séminaire, M. Wrésinski ouvre un certain nombre de perspectives :

Si la bibliothèque veut être réellement pour tous, elle doit veiller sans cesse à ne pas laisser les plus faibles hors de son champ d'action; en ayant un parti pris favorable pour les enfants du Quart Monde, leurs familles et leur milieu, en leur accordant la priorité, elle travaille pour une société de justice, pour une société d'égalisation des chances. Elle devient alors un carrefour où se constitue, non au plan des idées mais au plan de la réalité, un véritable lieu d'exercice des droits de l'homme.

Eléments essentiels de la Recommandation finale du séminaire.

Les enfants du Quart Monde, leurs familles et leur milieu sont exclus de toute participation à la vie sociale et culturelle de leur pays. Afin que cesse cette injustice, ils attendent que le livre et la bibliothèque jouent un rôle de premier plan. Cela suppose :

- au plan international, national et régional, une volonté politique que cesse l'exclusion culturelle des sous-prolétaires, volonté se traduisant par des mesures concrètes;
- au plan local, une collaboration effective de tous les personnels chargés d'actions culturelles, y compris les bénévoles;
- dans les quartiers défavorisés, la création, avec la participation active des parents et du milieu, d'un environnement de lecture multipliant les possibilités d'accès au livre;
- une formation des bibliothécaires à la connaissance des milieux les plus défavorisés et à la concertation avec eux;
- la création et la diffusion de livres trouvant écho parmi les enfants du Quart Monde;
- la prise en compte régulière, par les media, d'actions réalisées avec le Quart Monde, actions dont il doit être le premier acteur.

En bâtissant ainsi une politique s'enracinant dans les besoins et les aspirations des enfants les plus défavorisés et de leur milieu, on crée une dynamique dont les enfants de tous les milieux bénéficient.

N.B. Le texte de la recommandation finale émanant du séminaire cité plus haut, peut être obtenu au siège du Mouvement International ATD Quart Monde - 107, av. Général Leclerc - 95480 Pierrelaye.

XXXXX

Documentation Professionnelle

XIV. LISTE DES MEMOIRES PRESENTES AUX EXAMENS DE SORTIE DES BIBLIOTHECAIRES-DOCUMENTALISTES GRADUES : Année académique 1981-1982.

Renseignements recueillis par M.-B. DELATRE-DRUET, membre du Bureau de la Section "Bibliothèques scientifiques-documentation".

1) BRUXELLES

Cours provinciaux des Sciences de la Bibliothèque
et de la Documentation
(Bd de la Révision, 75 - 1070 Bruxelles)

GARREAUD, Catherine -Les banques de données économiques en Europe.

NICOLAS, Raymonde -"Temps libre..." dans l'Agglomération bruxelloise.

POISSON, Daniel -Monographie d'une maison d'édition: "Vie ouvrière".

2) BRUXELLES

Institut Supérieur d'Etudes Sociales de l'Etat
(rue de l'Abbaye, 26 - 1050 Bruxelles)

BALSINHAS COVAS, Fernando -Tendances et perspectives dans les rapports entre la lecture publique et les populations émigrées.

BONUS, Dominique -La presse clandestine belge pendant la seconde guerre mondiale.
Essai d'étude du contenu et de répertoire bibliographique.

CLEVMANS, Danielle -Les difficultés de classement dues à l'ambiguïté des titres des ouvrages et des articles.

CORBISIER, Geneviève -Approche d'un aspect du folklore wallon : les contes et légendes populaires.
Recherche bibliographique et documentaire.

CUEPPENS, Claudine -Aperçu de la bande dessinée belge de science-fiction pour adultes et adolescents.

de SCHIETTERE -L'imagerie dans les ouvrages pour enfants.
de LOPHEM, Fabienne L'illustration dans les périodiques belges (depuis l'indépendance jusqu'au XXe siècle) pour enfants.

DRIESSENS, Marie-Jeanne -Approche historique des manuels de lecture destinés à l'enseignement primaire.

FAUVELLE, Anne -Aperçu de l'information communale et des périodiques informatifs communaux dans les arrondissements de Bruxelles et de Charleroi.

LEMAIRE, Marie-Emma

-Les publications périodiques maçonniques et anti-maçonniques belges : Essai de catalogue collectif.

MAES, Carine

-Les guides touristiques belges depuis d'indépendance jusqu'en 1930.
Essai de bibliographie typologique.

MINISTRU, Sebastiano-Un trajet pour se livrer.

Quelques réflexions à propos de la lecture dans les transports en commun.

MOTTARD, Bénédicte

-Essai bibliographique des collections à bon marché en Belgique et en France du XIXe siècle à 1940.

ROOLANT, Claire

-Le catalogue des partitions et des enregistrements sonores.

THELEN, Hermine

-Les bibliothèques publiques dans la région de langue allemande.

TOURNAY, Lucie

-Les journaux scolaires réalisés dans quelques écoles maternelles et primaires francophones de Bruxelles et de Wallonie.

VANDERLINDEN, Jean-Marc

-Contribution à l'étude du "CURIOSA".
Bibliographie annotée des bibliographies et catalogues.

VANHERBRUGGEN, Evelyne

-La satisfaction des besoins dans des bibliothèques scientifiques comprenant l'astrophysique dans leurs attributions.
- Répertoire commenté des sources d'informations existantes en Belgique, dans ce domaine, avec en annexe un catalogue collectif des publications d'institutions belges et des principaux documents bibliographiques de références.

VANTOURNHOUDT, Isabelle

-La diffusion de la littérature belge d'expression française.

3) LIEGE

Institut provincial d'Etudes et de Recherches
Bibliothéconomiques (IPERB)
(rue des Croisiers, 15 - 4000 Liège)

BERNIER, Isabelle et-"Si Liège m'était conté ..."(1961-1981) et
FRAIPONT, Geneviève "La Vie Liégeoise" (1962-1981).

CARABIN, Marianne

-Les idées sociales et philosophiques de George Sand dans ses romans de 1832 à 1842 : Guide systématique. 3 volumes.

COLLART, Marie-Isabelle

-Bibliographie d'Erik Satie, musicien et écrivain. 2 volumes.

- DEMARTEAU, Jean-Louis
- Le monde politique belge dans "Pourquoi pas?" 3 volumes.
- DESILLE, Francine et HALLEUX, Joëlle
- Guide systématique et approches thématiques des romans et nouvelles traduits en français de Patricia Highsmith.
- DRIES, Carine
- Inventaire d'un fonds documentaire (Éducation-Environnement) : premiers éléments, méthode et perspectives I. Livres.
- DRIESEN, Guillaume
- Le Bibliothèquecaire : 1951-1980.
- HANSENNE, Véronique et KUMMELER, Béatrice
- Les Romans de Charles Exbrayat : Guide systématique et approches thématiques. 2 volumes.
- LABYE, Joëlle
- Essai d'indexation et de classement des ouvrages du Service d'anesthésiologie de l'Université de Liège.
- LECLERE, Pierre
- Bibliographie Arthurienne. Complément au travail de C.E. Pickford et J. Last.
- LOMRE, Maurice
- Douze romans belges contemporains : approche du contenu social.
- LOPA, Tony
- Essai d'organisation d'une médiathèque scolaire dans l'Enseignement secondaire rénové (ou de type 1) Général : Approche pratique : l'Athénée Royal de Montegnée.
- LORIAUX, Jean-Paul
- Les Nouveaux mystères de Paris de Leo Malet : Guide systématique.
- MARCHAL, Guy
- Population et famille, cahiers du Centre d'Etude de la Population et de la famille : Tables et analyse de contenu des numéros 26-27 à 50-51.
- MARECHAL, Brigitte
- L'Iran à travers "Le Soir".
- MONARD, Jacques
- Discographie de Serge Gainsbourg.
- NYS, Pierre
- Catalogue des mémoires de l'IPERB de 1942 à nos jours.
- PIRET, Vinciane
- Bibliographie des éditions et adaptation d'un conte de Charles Perrault : Peau d'âne.
- PIRLOT, Jean-Claude et SOHET, Annick
- André Franquin et son oeuvre : approche bio-bibliographique. Analyse du contenu. 2 volumes.
- POLLAIN, Corinne
- Inventaire d'un fonds documentaire d'écologie (Éducation-Environnement) : premiers éléments. Méthode et perspectives : II Revues.
- SALMON, Dominique
- Terre Wallonne : revue catholique et régionaliste : 1919-1940 : dépouillement. 2 volumes.
- SENDEN, Marie-Madeleine
- Essai de bibliographie en sciences sociales à l'intention des professeurs de l'enseignement secondaire.

STOCKMANS, Françoise -Introduction historique et bibliographique à la Bataille d'Angleterre : 1er juillet 1940 - 31 octobre 1940.

VIERSET, Brigitte -Colette et l'image de la femme : Guide systématique.

4) MARCINELLE

Institut supérieur des Sciences sociales et pédagogiques(IPSma)
(rue de la Bruyère, 151 — 6001 Marcinelle)

CHARLOT, Chantal

-Des ludothèques : pour qui? pourquoi? comment?
Recherche de l'état de ces questions à Sambreville.

XXXXXX

XV. Arrêté de l'Exécutif du 27 décembre 1982 portant exécution de l'article 12 du décret du 28 février 1978 organisant le service public de la lecture.

(Moniteur Belge du 28 décembre 1982 - p. 15.170)

Nous, Exécutif de la Communauté française,

Vu le décret du 28 février 1978 organisant le service public de la lecture, notamment l'article 12;

Vu l'arrêté de l'Exécutif du 3 février 1982 réglant la signature des actes de l'Exécutif;

Vu l'avis du Conseil d'Etat

Sur la proposition de Notre Ministre-Président, chargé des affaires culturelles et des relations extérieures, et vu la délibération de l'Exécutif du 2 décembre 1982,

Arrêtons :

Article 1er. Le Ministre qui a le service public de la lecture dans ses attributions exerce la tutelle sur tous les actes des communes, des provinces, et des agglomérations et fédérations de communes, qui sont relatifs aux bibliothèques publiques visées à l'article 1er du décret du 28 février 1978 organisant le service public de la lecture à l'exception de ceux qui sont visés à l'article 7, alinéa 1er, a, de la loi spéciale de réformes institutionnelles du 8 août 1980.

Le présent arrêté est applicable aux bibliothèques publiques de la région bilingue de Bruxelles-Capitale, qui, en raison de leurs activités, doivent être considérées comme appartenant exclusivement à la Communauté française, de même qu'aux délibérations des communes visant à organiser de telles bibliothèques.

Pour l'Exécutif de la Communauté française,

Le Ministre-Président

chargé des affaires culturelles et des relations extérieures,

Ph. MOUREAUX

Art. 2. Les délibérations des communes, des provinces, et des agglomérations et fédérations de communes relatives aux actes visés à l'article 1er sont notifiées au Ministre dans les huit jours. Le Ministre peut, par arrêté motivé, suspendre l'exécution des actes qui violent la loi ou qui blessent l'intérêt général.

L'arrêté de suspension doit intervenir dans les quinze jours de la réception de l'acte; il est immédiatement notifié à la commune, à la province, à l'agglomération ou à la fédération de commune, qui en prend connaissance sans délai et peut justifier l'acte suspendu ou le retirer.

Passé le délai prévu à l'article 3, alinéa 2, la suspension est levée.

Art. 3. Les actes visés à l'article 2 peuvent être annulés par le Ministre.

L'arrêté d'annulation doit intervenir dans les soixante jours de la réception de l'acte visé à l'article 1er, soit de l'acte par lequel il a été pris connaissance de la suspension. Il doit être motivé.

L'arrêté d'annulation est publié par extrait au *Moniteur belge*, et notifié aux intéressés.

Art. 4. Le présent arrêté s'applique aux actes pris à partir du 1er décembre 1982, y compris ceux qui ont été transmis à une autre autorité que celle qui est visée à l'article 1er.

Bruxelles, le 27 décembre 1982.